

CONDITIONS TARIFAIRES DÈS LE 1^{ER} MARS 2026

(ANNEXE AU CONTRAT D'HÉBERGEMENT)

LE TARIF I est appliqué pour les personnes domiciliées à Monthey depuis 5 ans ou ayant eu leur domicile fiscal durant 15 ans dans la Commune, au moment de leur admission au Home.

LE TARIF II est appliqué pour les personnes en Valais depuis 5 ans ou ayant eu leur domicile fiscal durant 15 ans dans le Canton, au moment de leur admission au Home.

LE TARIF III est appliqué pour les personnes domiciliées hors du Canton.

	Tarif I	Tarif II	Tarif III
Bâtiment 3000 :	CHF/jour	CHF/jour	CHF/jour
Chambres à 1 lit	139.00	149.00	163.00
Bâtiment 2000 :	CHF/jour	CHF/jour	CHF/jour
Chambres à 1 lit	134.00	144.00	158.00
Chambres à 2 lits	125.00	135.00	149.00

Les invités peuvent partager le repas selon le tarif suivant :

Déjeuner CHF 6.50 Dîner CHF 17.00 y compris boisson, café
 Souper CHF 10.00 CHF 22.00 dimanche et jours fériés
Prière d'annoncer les invités, la veille, aux réceptionnistes.

AUTRES PRESTATIONS

Travaux de conciergerie ou de service technique hors maintenance courante, déménagements et évacuation d'objets	CHF 60.00 / heure
Assurance R-C / ménage (prime)	CHF 6.00 / mois
Téléréseau (taxe)	CHF 24.00 / mois
Accompagnement, sans frais de transport (visite médicale, contrôle hospitalier, dentiste, etc.)	CHF 50.00 la 1 ^{ère} heure, CHF 30.00 / heure
Marquage du linge personnel (forfait pour 100 étiquettes à l'admission)	CHF 50.00 CHF 1.00 / pièce
Timbres	CHF 1.00 / la lettre B
Téléphone personnel soignant pour résident	CHF 0.60 / l'appel
Boissons sur l'étage	CHF 2.00 / 1l d'eau CHF 3.50 / 1,5l de coca, jus ou limonade CHF 2.50 / 1l de lait
Coiffure, esthétique, podologue	Selon tarifs affichés au salon
Set manucure	CHF 30.00

L'administration de Monthey Les Tilleuls SA se tient à disposition pour tout renseignement complémentaire.